

**Leblanc, Rita (BAPE)**

---

**De:** Carl Laberge [claberge@portsaguenay.ca]  
**Envoyé:** 20 juin 2012 15:27  
**À:** Leblanc, Rita (BAPE)  
**Objet:** Précisions sur la lettre de M. Allyre Gagnon du 19 juin 2012 adressée à la Commission

Mme LeBlanc,

Nous avons pris connaissance aujourd'hui d'une correspondance de M. Allyre Gagnon qui a été adressée à la Commission en date du 19 juin 2012. Dans cette lettre, M. Gagnon s'interroge à propos d'une prétendue modification au projet concernant un chemin d'accès à être aménagé entre le chemin de la Grande-Anse et la desserte ferroviaire proposée à proximité de ses lots. Nous tenons à préciser que nous n'avons pas proposé de modifications concernant le tracé du chemin d'accès dont il est question. Ainsi, nous prévoyons toujours améliorer un chemin d'accès existant situé sur un lot localisé au nord des propriétés de M. Gagnon et contigüe à ces dernières (désigné comme étant le lot 415 dans sa correspondance). De plus, nous tenons à préciser qu'une entente est intervenue depuis déjà plusieurs semaines entre l'Administration portuaire du Saguenay et le propriétaire du lot 415 concernant l'utilisation de ce chemin d'accès. Nous n'avons donc pas besoin ni intention d'aménager un chemin d'accès entre la desserte ferroviaire proposée et le chemin de la Grande-Anse sur les propriétés de M. Gagnon.

Espérant que ces précisions sauront éclairer adéquatement la Commission concernant cet aspect, veuillez agréer, Madame, nos salutations les meilleures.

**Carl Laberge, ing., M.Sc.A., MBA**

Directeur, commercialisation et projets / Director, Marketing and Projects



Administration portuaire du Saguenay/Saguenay Port Authority  
Tél./Tel.: (418) 697-0250  
Télec./Fax: (418) 697-0243  
Courriel/E-Mail: [claberge@portsaguenay.ca](mailto:claberge@portsaguenay.ca)